

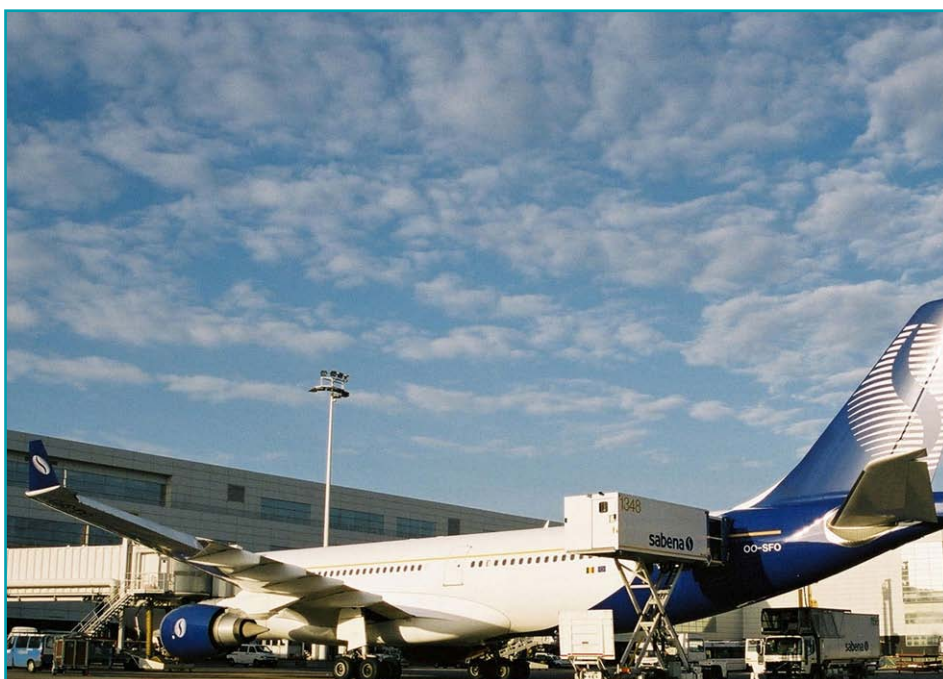


BULLETIN D'INFORMATION - 135.000 exemplaires - Nov. 2005

Que faire de l'Aéroport ?

120 000, c'est le nombre de plaintes reçues depuis le mois de janvier par le médiateur de l'aéroport national. En attendant, les pourparlers entre régions se poursuivent. Une discussion mettant autour de la table les vrais acteurs du dossier devrait avoir lieu.

A l'issue de ces débats un plan réaliste tenant compte de paramètres de sécurité pourrait enfin être trouvé. (voir page 6)



(Droits Réservés)

Les écoles francophones de la Périphérie en sursis!

Le ministre flamand responsable du "RAND", des communes de la Périphérie, Franck Vandembroucke, a entamé des procédures pour récupérer la tutelle sur l'enseignement francophone dans les communes à facilités.

Une délégation des écoles des communes à facilités s'est rendue chez la ministre-présidente de la Communauté française en charge de l'enseignement, Marie Arena, pour obtenir son soutien. (voir page 7)

Une TV sans Arte ni France 3

Depuis que Telenet est entré dans l'ère numérique, les francophones ont perdu deux de leurs chaînes TV préférées. De cette manière, l'opérateur historique flamand affirme son contrôle du marché, et oblige les téléspectateurs à investir dans du nouveau matériel de réception pour pouvoir continuer à regarder les programmes qu'ils apprécient. D'autres solutions existent pour se passer de Telenet: Belgacom TV, le satellite ou la TNT. (voir page 8)

Votre équipe UF à la Province du Brabant flamand

Les six mandataires de l'Union des Francophones sont à votre disposition.

Michel Dandoy, *Chef de groupe*
Membre des commissions Affaires
sociales et Logement

Bodegemstraat 175
1700 Dilbeek
Tél: 02/569.63.15
GSM: 0475/35.15.98
michel.dandoy@skynet.be



François van Hoobrouck
Membre des commissions Finances
et Travaux publics

Avenue de la Belette 11
1970 Wezembeek-Oppem
Tél: 02/767.92.76
fvanhoobrouck@tiscali.be



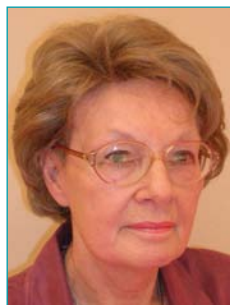
Jean-Pierre Sans
Membre des commissions Enseignement
et Politique régionale

Avenue Maurice César 61
1970 Wezembeek-Oppem
Tél: 02/731.71.65
jpsans@skynet.be



Francine Collet
Membre des commissions Jeunesse
et culture, Environnement.

Avenue Theunissen 25
1630 Linkebeek
Tél: 02/331.04.17
francinecollet@hotmail.com



Dominique Houtart
Membre des commissions Aménagement
du territoire et mobilité, Sport et loisirs,
Sécurité et Relations extérieures

Avenue A. Bechet 4
1950 Kraainem
Tél: 02/767.56.55
dominique.houtart@euronet.be



Eric Poswick

Sint-Annastraat 94
3090 Overijse
Tél: 02/687.81.15
ericposwick@hotmail.com



**Pour nous aider financièrement, versez votre don
au compte 210-0121401-09 Unie der Franstaligen**



**Si vous souhaitez recevoir régulièrement le Bulletin UF de la Province par envoi adressée par la
poste ou dans votre boîte électronique, mentionnez ici vos coordonnées et renvoyez ce talon à
Michel Dandoy - Bodegemstraat, 175 - 1700 Dilbeek**

M Mme

Prénom: Nom:

Adresse postale:

Adresse électronique:

Vous avez entre les mains le troisième numéro de notre Bulletin provincial ; sa présentation a été améliorée (quadrichromie, textes aérés, photos), signe que nous poursuivons et approfondissons notre mission : témoigner de la présence francophone dans la Périphérie bruxelloise.

Vous lirez ici des nouvelles de votre commune proche (choix de Brèves) et des nouvelles provinciales ; des articles relatifs à Zaventem (l'aéroport toujours National), aux défis rencontrés par les enseignants francophones des communes à facilités, à l'arrivée de la TV numérique...

Mais vous découvrirez aussi que les intimidations dont nous parlions dans notre Bulletin précédent se muent petit à petit en provocations (lire « Des terrains exclus pour les francophones »), en harcèlements (à Merchtem, à Wemmel et ailleurs encore), voire en menaces.

Des exemples ?

En voici cette fois à l'égard des commerçants ou des entreprises qui affichent des enseignes bilingues ou diffusent leur publicité dans les 2 langues. Pas moins de quinze (15 !) lettres ont été signées par le Député permanent « Vlaams karakter » pour menacer les indépendants qui en toute légalité choisissent la courtoisie linguistique : faut-il rappeler que l'interdiction d'utiliser la langue de son choix en matière commerciale est illégale !

« *Nous vous demandons de mettre fin à cette pratique* » écrit le Député permanent T. De Coninck, et ailleurs : « *Nous sommes convaincus que vous comprenez la nécessité d'éviter à l'avenir pareille situation malheureuse* », « *Il convient donc que vous utilisiez toujours le néerlandais dans vos communications* », « *Vous continuez de diffuser votre publicité en français malgré les plaintes répétées de l'ASBL De Rand...En conséquence nous*

vous demandons de mettre immédiatement fin à cette forme de réclame ». Sans parler de lettres semblables à la compagnie de bus De Lijn, à la Poste qui apposait des cachets de Bonne Année dans les 2 langues, aux organisateurs privés d'un concert, ni des lettres encore plus comminatoires adressées aux « récidivistes ».

Nous aurions préféré parler davantage des problèmes de mobilité, d'environnement, de lutte contre les inondations dans notre région, ou de mesures sociales positives, d'aménagement du territoire, des beaux domaines provinciaux ... Mais si nous répétons à l'envi que nous sommes pour la paix communautaire et que les défis qui nous attendent demain sont autrement interpellants, il n'empêche que le harcèlement flamingant, les menaces flamandes nous obligent à rester vigilants et à lutter pour affirmer notre identité de francophones.

Certains flamands (de plus en plus nombreux et de plus en plus durs y compris dans les rangs des (ir)responsables politiques) se laissent contaminer par les nationalistes d'extrême droite.

Face à cette mentalité de rouleau compresseur flamande, à cette volonté de rayer toute trace francophone en Brabant flamand, il faut opposer la volonté calme mais tenace de maintenir notre identité culturelle tout en nous ouvrant à la culture et à la langue de nos concitoyens. Il s'agit de rien moins que de défendre les Droits de l'Homme ici et maintenant, avant qu'il ne soit trop tard. Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour nous soutenir dans notre combat pacifique. Bonne lecture.

Michel Dandoy,

Chef de groupe Union des Francophones (UF) au Brabant flamand.

* lire exclusions

Depuis plusieurs mois, de nombreux francophones se trouvent dans l'impossibilité d'acheter un terrain dans un nouveau lotissement d'Hoeilaart. En effet, chaque fois qu'ils se présentent dans une agence immobilière vendant des terrains de ce lotissement, on leur signifie que la vente est impossible car ils sont francophones. En fait, la société Matexi, propriétaire des 26 parcelles du lotissement de la Vlaanderenveldlaan, s'est vue dans l'obligation de s'associer avec la commune de Hoeilaart pour former l'ASBL Hoeilaart 2000. Cette condition était indispensable pour obtenir les permis de construire nécessaires. Un chantage de la part de la commune flamande pour éviter tout nouvel arrivage massif de francophones. De cette manière la commune exerce un droit de regard sur les candidats. Pour avoir affaire à des clients néerlandophones, l'ASBL fait remplir un formulaire aux futurs propriétaires. Ce formulaire pose de nombreuses questions précises sur les origines, les études, et la connaissance des langues des futurs propriétaires. La société immobilière affirme que le but de ce questionnaire est "d'offrir un logement aux futurs habitants qui participent à la vie sociale de la commune". Un concept assez flou qui cache d'autres raisons communautaires.

Cette pratique est loin d'être spécifique à Hoeilaart. Le mois dernier, un comité d'accréditation pour les nouveaux habitants s'est formé à Grimbergen. Leur but: stopper la progression des francophones.

À Overijse, le bourgmestre a déjà écrit aux habitants pour qu'ils refusent de vendre leurs maisons à des francophones. Le collège des échevins de Zemst vient lui aussi d'adopter un règlement obligeant les nouveaux acheteurs à connaître le néerlandais ou à l'apprendre s'ils ne le maîtrisent pas correctement. Un agent immobilier de Hoeilaart constate: « la moitié de mes clients francophones refusent de construire en Flandre à cause des tracasseries administratives. » Ces mesures, comme d'autres, s'inscrivent dans le cadre du renforcement du caractère flamand de la province.

RHODE-SAINT-GENESE

Confiez votre repassage au CPAS

Finie la chasse aux plis sur les chemises et les pantalons que l'on remet au lendemain. Depuis la mi-novembre, le CPAS vous débarasse de cette corvée.

Le dépôt du linge s'effectue directement au local de l'atelier de repassage "Orchidée", numéro 20 du Chemin du Verger, juste à côté du Centre de repos et de soins "Le Vert Tilleul". Il est ouvert les lundis et vendredis de 8 à 12H, le mercredi de 13H à 18H45 et même le samedi matin de 9 à 11H. L'atelier a engagé deux "article 60", des personnes que le CPAS se charge de réinsérer dans le monde du travail. L'atelier offre un repassage de très bonne qualité, à un prix fixe, selon le type de vêtement. Pour éviter toute manipulation d'argent, le paiement s'effectue uniquement à l'aide de "Titres Services".

OVERIJSE

Le golf n'est pas illégal

L'Overijse Golf Club n'est plus illégal. Après des années de tergiversations, le tribunal de Bruxelles décidait en juillet dernier de classer l'affaire. Il estimait qu'il y avait prescription dans ce dossier. Le Golf Club d'Overijse pouvait donc continuer à exister. Mais le bourgmestre, Dirk Braenckaer, vient d'interjeter appel de cette décision.

La commune espère que le tribunal revienne sur sa décision et oblige la fermeture du site.

Seul problème, cette décision a été prise sans consultation du conseil communal. Pour marquer leur désaccord avec la décision du collège des échevins, 25 des 27 conseillers communaux, dont les 9 élus francophones, ont introduit une requête auprès du gouverneur de la Province.

L'opposition francophone Union estime que, ce qui ennuie réellement Dirk Braenckaer, c'est la présence d'un club de golf où se côtoient de nombreuses nationalités différentes ainsi que des francophones dans sa commune.

Plus d'argent pour la vaccination

La Province du Brabant flamand a lancé il y a quelques mois à grand renfort de publicité une campagne de promotion de son opération de vaccination à destination des nouveaux-nés.

Malgré son succès, cette campagne de vaccination doit déjà s'arrêter. Raison : tous les budgets ont été épuisés.

Suite à une question de Michel Dandoy, chef de groupe UF, la députée permanente Wiske Ockerman (VLD) en charge du dossier a répondu que cela devrait inciter l'autorité supérieure à prendre le relais. Réponse choquante quand on sait tout l'argent utilisé pour renforcer le caractère flamand de la périphérie.

Le budget 2006 en équilibre

Le budget de l'année 2006 vient de passer la barre du Conseil Provincial. Comme chaque année les comptes sont en équilibre.

Mais depuis le début de la législation, le fonds de réserve de la Province est passé de 46,6 millions d'euros à 9,7 millions d'euros, soit une diminution de 80 %. En 2000, la nouvelle Députation Permanente avait majoré le niveau des centimes additionnels qui étaient passés de 282 à 332, soit 18 % de taxe en plus.

La Province dépense de plus en plus sans bénéficier des économies d'échelle. Le Brabant flamand court-il à la faillite? Pas en 2006 mais plutôt à l'horizon 2007. La mauvaise situation sera donc léguée à la prochaine majorité.

Pour remédier à cela, des augmentations d'impôts sont à craindre. Merci à la majorité CD&V-VLD-SPA.

Les enseignes uniquement en néerlandais

La Province incite les commerçants à ne plus apposer d'enseignes de leurs magasins dans d'autres langues que le néerlandais.

Un macaron et une lettre explicative ont même été envoyés aux petits commerçants pour inciter leurs clients à s'exprimer uniquement en néerlandais.

Cette campagne n'a guère remporté le succès espéré.

La Province envoie également des lettres aux grandes entreprises et commerces de la région pour leur signifier qu'elles ne peuvent plus diffuser leurs publicités qu'en néerlandais. Michel Dandoy, chef de groupe UF, a demandé au greffier du Conseil provincial d'obtenir une copie des lettres incriminées. Sa demande est restée sans réponse pendant plusieurs mois. Pourtant, cette campagne est illégale car elle ne repose sur aucune base juridique.

Le Forum des communes flamandes

Les communes de la Province du Brabant flamand sont invitées à participer au forum pour renforcer le caractère flamand de la périphérie et généraliser les discriminations à l'encontre des francophones suivant les décisions prises à Merchtem, Zemst et Hoeilaert. Chaque commune doit y envoyer un représentant pour participer

Courrier des lecteurs

"Je n'ai qu'une question : pourquoi ne pas créer une liste francophone unique pour les élections communales?"

Notre démocratie a besoin de gens comme vous, et je conçois bien qu'être décideur politique est probablement un des métiers des plus difficiles qu'il soit, et certainement l'un des plus frustrants. Je suis une habitante de la périphérie et je suis effrayée par les prises de positions flamandes en matière com-

munautaire suite à la crise de BHV. Je désire pouvoir voter pour un(e) représentant(e) francophone qui puisse défendre efficacement mes intérêts. La dispersion des listes francophones, voire l'existence de listes bilingues, me paraissent obsolètes dans un contexte où la cohabitation et la bonne entente sont ouvertement déclarées par tous les partis flamands comme une relique de la Belgique de papa.

Aujourd'hui avec la circulaire Keulen, les bonnes intentions de certaines per-

aux discussions et à l'élaboration d'une charte.

Les communes à facilités ont presque toutes envoyé un émissaire francophone pour participer à la première rencontre.

La signature de la charte se fera le 28 novembre.

Les représentants francophones ne prendront bien sûr pas part à cette mascarade communautaire.

Ring TV, outil de propagande flamande

La télévision du Brabant flamand Ring TV (Hal-Vilvorde) reçoit une dotation fort importante.

Pourtant, elle est toujours la grande absente des réunions du Conseil Provincial.

Elle peine à couvrir l'actualité du Conseil Provincial.

Il est vrai que ces matières régionales n'intéressent pas le grand public, mais son rôle est de rendre l'information locale accessible au plus grand nombre de citoyens.

Elle sert surtout à offrir une vitrine à certains hommes politiques de la Région bien en vue.

Et ne parlons même pas de ces 120 000 francophones qui sont totalement ignorés comme s'ils n'existaient pas et n'avaient rien à dire.

Ring TV est bien sûr financée par les impôts des gentils contribuables, francophones compris.

Le coût du Palais Provincial

Le coût de cette somptueuse construction inaugurée il y a presque deux ans près de la gare de

Louvain reste encore inconnu.

Il avoisinerait au bas mot les 50 millions d'euros.

Une somme pharaonique que la Province aurait pu dépenser dans d'autres domaines.

Un montant que la majorité n'ose encore confirmer ou infirmer.

De plus, la majorité du Conseil Provincial a donné son accord à son extension en votant le budget 2006 qui prévoit soit l'achat, soit la location de nouveaux bureaux tout proches.

Grands travaux inutiles !



(Droits Réservés)

sonnes sont devenues légalement impossibles. La seule réponse politique francophone à cette circulaire est d'exiger ce que tous les partis francophones ont demandé durant la crise BHV : le rattachement des communes à fortes concentrations francophones (20%) à la seule Région qui respecte les cultures des deux communautés et qui montre que la bonne entente y est possible.

Pourquoi ne pas créer une liste francophone unique reprenant des représentants des différents partis démocrati-

ques ? Et ce dans chaque commune de la périphérie où il y a au moins 20% de francophones. Une telle liste modifierait la donne politique en créant une force représentative qui ne pourra être ignorée. Elle regroupera une équipe gagnante composée de gens motivés, compétents et surtout courageux. Et elle sera un signal politique fort dont les électeurs francophones pourraient être fiers et que les Flamands devront respecter".

N. V

LOUVAIN

Une des villes les plus chères de Belgique

Selon une récente étude du service fédéral de l'économie, Louvain est une des villes les plus chères de Belgique. Le prix moyen au mètre carré avoisine les 450 euros contre 160 euros dans le reste du pays et autour des 200 euros en Brabant flamand. Seules quelques communes de la côte belge, ainsi qu'Anvers et Bruxelles arrivent devant notre chef lieu de province.

Louvain est bien sûr une cité universitaire avec beaucoup d'activités culturelles et récréatives ce qui expliquerait en partie cette flambée des prix.

Pour inverser la tendance, la ville a décidé d'intervenir pour réguler le marché. Elle vient d'acheter des terrains pour construire 400 habitations à loyer modéré. Ces habitations ne seront pas uniquement sociales mais concerneront également des maisons de standing moyen.

VILVORDE

Plus de vente d'alcool après 22 heures en dehors des cafés

La commune va interdire toute vente d'alcool en dehors des cafés et restaurants entre 22 h et 7 h. Cette mesure vise surtout à réduire les nuisances qu'engendre la consommation d'alcool chez les jeunes. Elle permettra également aux services de police de renforcer leurs contrôles autour des sept night-shops. En effet, à Vilvorde, beaucoup de riverains autour des night-shops se plaignaient du bruit et des nuisances des jeunes gens qui consomment de l'alcool dans la rue.

La commune a par ailleurs pris la décision de ne plus autoriser l'ouverture de nouveaux night-shops.

La police promet de nombreux contrôles dans les différents magasins de nuit. Les contrevenants risquent une sanction administrative de 250 euros. La mesure entrera en vigueur dès le 1er janvier 2006.

HOEILAERT

Que faire de l'hippodrome de Groenendael?

Depuis une dizaine d'années, l'hippodrome de Groenendael est en déclin.

Son ancien propriétaire ayant fait faillite, c'est la Région flamande qui en est devenue la propriétaire.

Ce monument historique vieux de 100 ans tombe aujourd'hui en ruine. Les tribunes d'honneur sont dans un piteux état.

La commune de Hoeilaart voudrait en faire un centre récréatif ou une auberge de jeunesse.

De son côté, le département Nature et Forêt de la Région flamande verrait plutôt un retour à l'état sauvage du site.

Aucune décision n'a encore été prise, mais un groupe de travail devrait bientôt voir le jour.

BEERSEL

Grand projet pour la place Winderickx

La commune de Beersel vient de présenter son projet de revitalisation pour le centre d'Alseberg.

Dès 2008, 40 nouveaux appartements, des surfaces commerciales, une maison de repos, une salle de fitness, et des parkings occuperont les bâtiments qui viennent d'être rasés sur la place Winderickx, à deux pas du magasin de Vastiau-Godeau.

C'est l'intercommunale Haviland qui est responsable du projet et nouveau propriétaire des terrains.

Le mode d'attribution des logements sociaux fait peur à de nombreux francophones.

En effet, selon le nouveau règlement concernant le logement social en Flandre, les demandeurs devront faire preuve d'une connaissance élémentaire du néerlandais ou d'un lien socio-culturel avec la Flandre. Seuls les néerlandophones auront donc accès à un logement pour un prix modéré.

Quelle Solution pour Bruxelles National ?

Pendant que les discussions se poursuivent, les plaintes des riverains continuent d'affluer au service de médiation de l'aéroport national. En 10 mois, les médiateurs ont enregistré plus de 120 000 plaintes contre environ 41 000 pour l'année 2004.

Pour François van Hoobrouck, conseiller provincial UF, les bonnes solutions pour Zaventem ne pourront pas être trouvées grâce à des compromis :

« Tant que la Flandre ne reconnaît pas que Zaventem est un aéroport à côté d'un centre urbain, un accord juste ne sera pas négociable. » Le conseiller provincial prône une solution qui tienne compte des véritables paramètres de nuisances pour les habitants: l'orientation des pistes, les normes de vents, les zones les moins densément peuplées, la charge portée des avions, les quotas count,...

...Ce saupoudrage des vols de nuit ne profite à personne...

Il propose de mettre autour de la table les dirigeants de l'aéroport (BIAC), les riverains, les exploitants de compagnies aériennes, les pilotes, les experts, les acteurs économiques, mais surtout pas les hommes politiques. Les solutions qui sont proposées de part et d'autre pour le moment ne sont pas tenables dans le long terme : *« Il faut cesser de croire qu'on peut dire aux riverains : Vous allez dormir le mercredi et le jeudi mais pas le week-end. Il faut arrêter ces inepties. Il faudrait classer certaines zones totalement inhabitables et les exproprier, et insonoriser d'autres bien exposées. Ce saupoudrage des vols de nuit ne profite à personne. »* Les inepties flamandes!

Pourtant, le gouvernement flamand semble n'en faire qu'à sa tête. Son plan de dispersion des vols est une ineptie. Déposé à quelques heures de l'ultimatum des astreintes, il visait juste à faire monter la pression.

Ses propositions sont totalement en rupture avec tous les avis des experts.

Seul point positif : ce plan montre enfin clairement que les représentants du Noordrand sont prêts à

sacrifier Haren et Diegem avec des atterrissages sur la piste 07 via Bruxelles pour assurer la paix sur le Noordrand, territoire électoral flamand, en ne survolant plus Neder-Over-Hembeek (résidence de Bert Anciaux) ainsi que Grimbergen, Meise (résidence de son frère, Roel Anciaux), Wemmel et Vilvorde (fief de Jean-Luc Dehaene).

Le conseiller provincial affirme que les autorités politiques négligent l'aspect sécuritaire :

« Les plans successifs ne tiennent pas compte de la sécurité des riverains. Ils visent des changements continus de piste, l'utilisation des pistes les plus courtes 02/20 donc potentiellement dangereuses, l'utilisation abusive des pistes 25 plus longues et orientées face au vent dominant. Pour preuve, l'association internationale des pilotes menace d'une étoile noire l'aéroport national. »

...Une des solutions serait un retour aux procédures historiques et logiques d'utilisation préférentielle des pistes 25...

Une des solutions serait un retour aux procédures historiques et logiques d'utilisation préférentielle des pistes 25.

Avec le retour aux valeurs de normes de vent utilisées pendant 30 ans de 8 noeuds vent arrière sans rafales, la création à côté de la médiation d'une autorité indépendante de contrôle, la reprise du dialogue Etat, Régions, communes et riverains par le Forum de médiation, et l'interdiction de toute construction dans un rayon de 5 kilomètres autour des pistes et l'extension de la nuit à 23-07 heures locales.

Mais cela personne ne semble encore prêt à l'admettre aujourd'hui.

Le développement de l'aéroport pose aussi des problèmes au sol. Le ring est souvent paralysé à hauteur de Zaventem.

L'accroissement du trafic engendré par l'extension des activités autour de l'aéroport national est loin de solutionner le problème.

Cette situation engendre des effets économiques pervers qui entraînent des rendements décroissants.

Il faut sauver l'Enseignement Francophone en Périphérie

La note politique du ministre de la périphérie Frank Vandembroucke est une véritable bombe à retardement pour nos huit écoles maternelles et primaires des communes à facilités surtout quand on sait que ce monsieur est également ministre de l'enseignement en Flandre.

Nos écoles souffraient déjà de l'acharnement des ministres flamands des Affaires intérieures qui, depuis le fameux Johan Sauwen (VU à l'époque), s'acharnent à considérer les enseignants comme des administratifs, donc soumis à l'exigence de la connaissance du néerlandais au niveau administratif, c'est-à-dire posséder le niveau SELOR 2 pour pouvoir être nommés dans leur fonction.

Résultat: les nominations des enseignants sont systématiquement suspendues par le gouverneur du Brabant Flamand, fidèle exécutant des ordres du ministre flamand des Affaires intérieures. Il n'y aura plus à très court terme d'enseignants qui viendront travailler dans nos écoles francophones de la périphérie.

Le but est évidemment d'entraîner la mort de nos écoles communales par manque d'enseignants.

Tous les enseignants risquent de quitter les écoles francophones de la périphérie pour aller trouver des postes stables ailleurs.

Mais Jean-Pierre Sans, conseiller provincial membre de la commission enseignement, ne veut pas dramatiser la situation : « Il ne faut pas que les parents retirent leurs enfants de l'enseignement en périphérie. On trouvera toujours de jeunes professeurs motivés pour les écoles des communes à facilités. »

En plus, le Ministre responsable de la périphérie Frank Vandembroucke, exige au nom du droit du sol un transfert de compétence pour les matières pédagogiques pour les huit écoles maternelles et primaires franco-

phones des communes à facilités avant janvier 2006.

« Cela signifierait des changements de pédagogie pour les enfants. Cela posera des problèmes pour la reconnaissance des diplômes entre les deux communautés et des décalages lorsque les enfants entreront dans l'enseignement secondaire en Communauté Française » s'inquiète Jean-Pierre Sans.

Un troisième point qui pose problème : la possibilité pour tous les parents d'inscrire leurs enfants dans les écoles des communes à facilités.

Aujourd'hui seuls les habitants de ces communes ont le droit d'y inscrire leurs enfants et pas les parents de Dilbeek, Overijse, Zaventem ou d'autres communes sans facilités.

Pour essayer de remédier à cette situation une délégation composée des échevins de l'enseignement des communes à facilités et des directeurs d'écoles s'est rendue au Cabinet de la Ministre Présidente de la Communauté française en charge de l'enseignement, Marie Arena.

La ministre étant occupée à d'autres affaires, c'est un conseiller du cabinet qui a mené les discussions.

Aucun accord n'a été conclu, ni même aucune promesse n'a été faite à la sortie de la réunion, juste l'engagement de se revoir prochainement.

Le temps presse Madame la Ministre, le ministre Franck Vandembroucke mettra sa menace à exécution dès janvier 2006.



Brèves

WEMMEL

Le Welcome Pack pour devenir parfait flamand

Le centre communautaire flamand De Zandloper et l'ASBL De Rand offrent à tous les nouveaux arrivants non néerlandophones de la commune un Welcome Pack. Celui-ci comprend la brochure "Bienvenue en Flandre", une brochure d'information sur les lois concernant l'usage des langues en Région flamande, un exemplaire du journal flamingant le "Randkrant", et une brochure sur les cours de langues organisés dans la commune.

Bref le guide pour devenir un parfait petit flamand. Reste à savoir combien d'exemplaires de ce pack ont déjà été distribués... L'Asbl ne donne aucun chiffre. Un mystère qui cache certainement le peu d'intérêt pour ce type de produit qui vise uniquement à l'assimilation des francophones de la périphérie.

LINKEBEEK

L'école communale fête ses 40 ans

Début octobre, l'école communale de Linkebeek fêtait ses 40 ans d'existence. Avant la création d'un enseignement communal en français, les élèves francophones se rendaient à l'école des Soeurs. En 1963, l'école catholique a décidé de fermer. Les parents se sont alors tournés vers le pouvoir communal. Ils ont demandé la création d'une section francophone dans l'école communale. Celle-ci a répondu dans un premier temps que ce n'était pas possible faute de locaux suffisants.

Pour éviter tout retard dans la création d'un enseignement francophone à Linkebeek, Simone Liétar, une Linkebeekoise très motivée par ce projet, a alors décidé de les accueillir dans son salon pendant un an. Aujourd'hui l'école accueille 206 élèves francophones. Particularité de cette école communale bilingue, les deux enseignements partagent les mêmes bâtiments et la même cour de récréation..

Le Bouleversement de la TV Numérique

Depuis le 3 septembre dernier, beaucoup d'entre nous ont vu disparaître de leur écran de télévision France 3 et Arte. L'opérateur de télédistribution flamande Telenet est passé au numérique. Il a donc dû supprimer un certain nombre de chaînes dans le système actuel, dit analogique.

Cette suppression sert d'argument à Telenet pour inciter les francophones à passer au numérique. En effet, la nouvelle offre du câblodistributeur flamand propose pas moins de 11 chaînes en français et en qualité numérique pour le même abonnement. Mais il faut tout de même déboursier 224 € pour se procurer une "Digibox" (décodeur numérique) et la faire activer.

Résultat des courses: les abonnés francophones de Telenet ont été mis devant le fait accompli, perdant deux de leurs chaînes de télévision préférées, sans aucun dédommagement financier. Cette société abuse de son quasi-monopole en périphérie.

En plus de cette diminution de l'offre francophone en analogique, le service offert en français laisse encore à désirer.

Même si Telenet dispose d'une version abrégée de son site Internet en français et distribue de la publicité toutes-boîtes en langue française dans les communes à facilités, les manuels d'emploi des appareils numériques commencent à peine à faire leur apparition. Une campagne menée par le bourgmestre de Wezembeek-Oppem, François van Hoobrouck, a permis le maintien de TF1

et TV5 dans les communes où elles étaient encore distribuées.

Le plan de base prévoyait leur suppression, mais en voyant les réactions des francophones Telenet a dû revoir une première fois sa copie.

En juillet dernier, les communes de Kraainem et Wezembeek-Oppem avaient organisé un sondage sur les préférences télévisuelles des téléspectateurs. Sur 2204 réponses obtenues, les téléspectateurs classent France 3 et Arte respectivement à la 4^e et 6^e place des chaînes considérées comme

indispensables à conserver. La plupart des chaînes francophones se retrouvent d'ailleurs dans les dix premières places : RTBF en tête. Les deux communes ont présenté à Telenet et Belgacom TV les résultats de leur enquête. Les deux opérateurs se sont montrés très intéressés par ce classement et promettent un ajustement de leur offre.

Que faire alors pour conserver ses chaînes de télévision préférées?

Du côté de Telenet, la solution la moins chère actuellement pour récupérer France 3 et Arte est de se procurer un "cabletuner" (boîtier de distribution contre une garantie de 49 €.

Le délai d'attente pour la livraison du boîtier est actuellement d'une semaine.

Arte, TF 1, TV 5, AB 3, France 4 et France 5. D'autres chaînes francophones devraient arriver dès le mois de décembre. Le bouquet Be TV est également disponible pour 34,70 € par mois.

Les Alternatives

Première alternative: Belgacom TV. Celle-ci propose 12 chaînes francophones dans son bouquet : La Une, La Deux, RTL-TVI, Plug TV, Club RTL, TF 1, LCI, France 2, France 3, France 4, France 5 et RFO pour 10 € par mois. Cette liste devrait s'élargir à d'autres chaînes francophones dans les prochains mois. Pour souscrire à l'opérateur, il faut déjà avoir un abonnement à l'ADSL Go auquel il faut ajouter 56 € d'activation.

Vérifiez tout de même si vous pouvez souscrire à Belgacom TV en appelant le 0800/33.331, car actuellement seuls 50% des clients sont couverts. Normalement, l'ensemble du territoire devrait être couvert d'ici l'année prochaine. De plus, pour l'instant, si vous regardez votre télévision, votre vitesse de surf est réduite.

Deuxième alternative: Le satellite. Il reste une solution envisageable sans abonnement ni frais d'activation.

L'achat d'une parabole peut être amorti en deux ou trois ans.

On peut en trouver dans les grandes surfaces ou les magasins spécialisés à partir de 200 €.

Seul bémol et il est de taille, l'accès gratuit se limite à quelques chaînes françaises, il n'y a aucune chaîne belge.

Enfin, **troisième possibilité:** la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Ce système repose sur la diffusion hertzienne des chaînes de télévision (même principe que la radio).

Elle permet de capter quelques chaînes françaises en fonction de l'endroit où l'on réside.

Des tests sont à l'étude du côté de la RTBF.



Attention, ce boîtier nécessite un mode d'emploi qui vient juste de sortir en français.

N'oubliez pas de le demander au revendeur ou téléchargez-le sur www.telenet.be

Pour ceux qui désirent passer à la télévision numérique, la "Digibox" est offerte au prix de 199 €. A cela, il faut ajouter 25 € de frais d'activation. La télévision numérique permet d'accéder à 41 chaînes dont actuellement 11 chaînes francophones : La Une, La Deux, RTL-TVI, France 2, France 3,